

# LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE STRASBOURG

Vu le code de l'éducation,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L330-1 à R 330-4, Vu le décret n°2003-191 du 5 mars 2003 portant création de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg (INSA Strasbourg),

# DÉCIDE

## Article 1:

Madame Sophie PATARD, responsable du service des affaires générales et juridiques, est désignée en qualité personne responsable de l'accès aux documents et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Ses coordonnées professionnelles sont les suivantes : INSA Strasbourg Service des affaires générales et juridiques 24 boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg cedex

Courriel: sophie.patard@insa-strasbourg.fr - tél: 03.88.14.47.87

#### Article 2:

Madame Sophie PATARD est chargée, en sa qualité de PRADA:

- de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques, ainsi que les éventuelles réclamations, et de veiller à leur instruction avec l'appui des services compétents à l'INSA Strasbourg, notamment le délégué à la protection des données personnelles;
- de tenir à jour un registre de ses activités afin de pouvoir produire un bilan annuel ;
- d'assurer la liaison entre l'INSA Strasbourg et la Commission d'accès aux documents administratifs.

# Article 3:

La présente désignation prend effet à sa date de signature. Elle est affichée dans le hall d'entrée de l'INSA Strasbourg et fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Institut.

## Article 4:

Le directeur général des services de l'INSA Strasbourg est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Strasbourg, le 11 avril 2022

Le directeur

Romuald BONÉ

**INSA STRASBOURG** 

24, boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg cedex Tél. +33 (0)3 88 14 47 00 - Fax + 33 (0)3 88 24 14 90